



Communiqué de presse - 23 mai 2017

LE 9^E LABEL « SITE RIVIÈRE SAUVAGE » ATTRIBUÉ AU NANT BÉNIN, DANS LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Peisey-nancroix, Parc National de la Vanoise. Ce 23 mai 2017, le 9^{ème} label « Site Rivière Sauvage » est attribué à une rivière joyau des Alpes et de la Savoie, le Nant Bénin. Ce cours d'eau de 24 km de longueur, à la naturalité rarissime, coule dans le Parc National de la Vanoise. Affluent du Ponthurin, il héberge une belle population d'amphibiens et des truites farios. C'est la dernière rivière libre de la Tarentaise, une vallée dont 97% des cours d'eau ont été perturbés par l'hydroélectricité, notamment en suite de la construction du grand barrage EDF de Tignes, en 1954.

UN LABEL UNIQUE EN FRANCE ET EN EUROPE, CRÉANT DE LA VALEUR SUR LES TERRITOIRES RURAUX

Le label « Site Rivière Sauvage » procède d'une démarche de conservation de la biodiversité aquatique volontaire, partagée et innovante. Il a été créé en 2013, au terme d'une recherche scientifique ayant déterminé des critères exigeants pour reconnaître nos rivières les plus patrimoniales, représentant **moins de 5 % du linéaire des cours d'eau français**. Le label est attribué par l'AFNOR, un organisme de certification de réputation internationale.

Ce label est le fruit de la mobilisation de la société civile, de diverses ONG et d'acteurs depuis 2007 : **WWF-France, European Rivers Network, Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, monde de la pêche**. Il contribue à montrer que la préservation de nos ultimes cours d'eau sauvages crée de la valeur dans des territoires ruraux et permet d'apprécier, concrètement, l'importance des services écosystémiques rendus par les habitats en excellent état de conservation.

UN LABEL APPUYÉ PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le label « Site Rivières Sauvages » est soutenu par diverses institutions : **Ministère de l'écologie, Agence Française de la Biodiversité, Agences de l'Eau, collectivités** portant les politiques publiques intégrant de manière grandissante la conservation de la biodiversité. En 2014, la première rivière sauvage, la **Valserine dans l'Ain et le Parc Naturel du Haut Jura**, a été la première à recevoir le label. 7 nouvelles rivières ont été labellisées en 2016, et une dizaine suivront en 2017, avec une extension programmée de la démarche à quelques pays d'Europe.

Le label, récompense enfin l'engagement citoyen de l'association **Nant Sauvage**, qui travaille depuis longtemps pour faire reconnaître la naturalité et la beauté du Nant Bénin. Cette rivière est aujourd'hui menacée par un projet de microcentrale porté par l'entreprise **GEG, Gaz et Electricité de Grenoble**.

Les rivières des Alpes ont déjà largement contribué à la production hydroélectrique de notre pays. Il est temps de leur laisser un peu de répit.

Contacts :

Roberto Epple : Président Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages / ERN - 06 08 62 12 67

Isabelle Desse : Présidente Nant Sauvage - 06 46 86 33 08

Denis Caudron : Coordinateur Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages - 06 85 31 40 06

Jacques Pulou : FRAPNA - 06 72 03 95 35

